Groupe Egaé
9, rue Léopold Robert
75014 PARIS
Tél. : 01 89 96 00 30
contact@groupe-egae.fr
http://groupe-egae.fr

Contact :
Elisa Boccand
elisa.boccand@groupe-egae.fr

Paris, 05 mars 2025

Formation à la prévention et au traitement des violences au sein du couple



PRÉSENTATION DE NOTRE STRUCTURE

Le groupe Egaé est une **agence de conseil, formation, communication et événementiel** intervenant sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations et de la prévention des violences sexistes, morales et sexuelles au travail.

Le groupe Egaé intervient principalement au travers d'accompagnements-conseil personnalisés et de formations innovantes. A tous les échelons, un accompagnement sur-mesure est proposé pour que tous et toutes s'engagent dans une démarche d'égalité, démarche créatrice de lien social et vectrice de progrès. Le groupe Egae rassemble une équipe de 45 personnes. Elle est composée de 34 formatrices et formateurs – consultant·es, expert·es en matière d'égalité femmes-hommes, de lutte contre les discriminations et de prévention des violences sexistes, sexuelles et morales notamment au travail. 11 personnes travaillent aux pôles RH, administratif, commercial et financier du groupe. L'équipe met à disposition des compétences variées et intervient sur :

- L'accompagnement dans la mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations. Le groupe Egaé intervient auprès de collectivités, d'administrations centrales, d'entreprises, d'universités ou d'associations que ce soit concernant leur politique RH, dans la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de l'égalité ou en matière de communication.

- **La prévention des violences au travail** et l'accompagnement des structures dans le traitement des cas de violences ayant été identifiés. Le groupe Egaé anime des formations à destination des directeur·rices, des encadrant·es, des personnels RH, de référent·es, et des agent·es/salarié·es. Nous proposons également la réalisation d'enquêtes internes, audits et la création d'une boite mail de signalement interne aux structures, gérée par nos soins. Nous formons des structures à la conduite d'enquêtes internes.

- **La lutte contre les violences faites aux femmes,** à travers notamment la formation des professionnel·les de santé, de police ou de justice à la compréhension des violences au sein du couple et à la prise en charge des femmes victimes et enfants co-victimes.

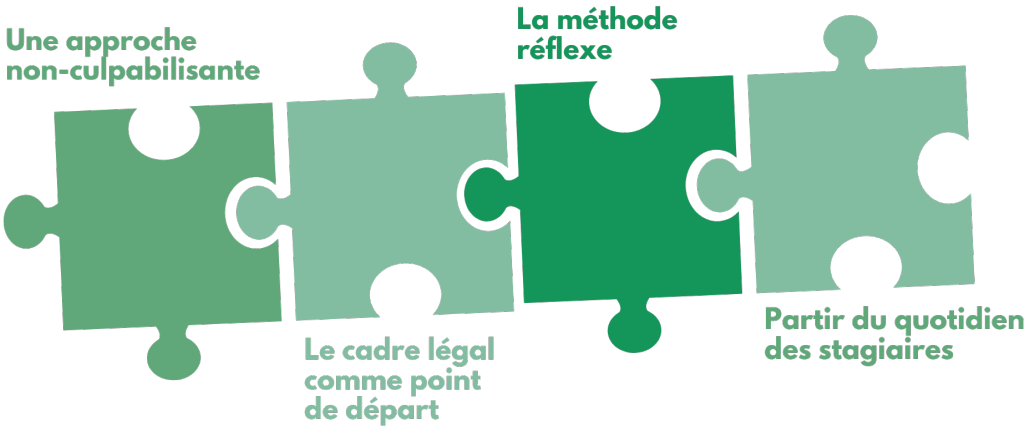
- **Le renforcement de la place des femmes dans les médias** en France et dans toute la francophonie, au travers de la création et de la gestion du site https://expertes.fr qui recense 6800 femmes expertes dans 30 pays de la Francophonie et l'animation de formations en média-training et prise de parole en public.

MISSIONS SIMILAIRES CONDUITES

- **Conseil Départemental de la Côte-d'Or** : Formation des encadrant·es et atelier à destination des agent·es sur la prévention des violences au sein du couple, 2024
- **Préfecture de la Côte d'Or** : Formation des services référents sectoriels à la prévention des violences au sein du couple et formation des tiers détecteurs à la prévention des violences au sein du couple, 2024
- **Mairie d'Aubervilliers** : Formation des assistant·es maternel·les et personnels des crèches sur les violences au sein du couple, 2024
- **Centre communal d'action sociale de Rennes - DIAP** : Formation des membres du CCAS sur les violences au sein du couple, 2023
- **Centre communal d'action sociale** : Formation des personnels sociaux au repérage et à l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, 2023
- **Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Yonne** : Formations interprofessionnelles (police, justice, santé, social) à la détection et la prise en charge des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, 2023
- **Département du Val de Marne** : Formations à la prévention des violences conjugales et intrafamiliales, 2023
- **FACE Artois (Arras)** : Sensibilisation et formation interentreprises de cadres supérieurs et personnels RH sur le l'accompagnement de personnes victimes de violences au sein du couple, 2023
- **Ministère de l'agriculture et de l'alimentation** : Sensibilisation à la prévention des violences sexuelles et des violences au sein du couple lors d'un événement, 2023
- **Pôle d'équilibre territorial et rural du pays avallonnais** : Formation au repérage et à l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales, 2023
- **DDCS 62 - Direction Départementale de Cohésion Sociale** : Formations et sensibilisations à l'intégration de l'égalité pour les porteurs de projets politique de la ville et à la prévention des violences intrafamiliales auprès des acteur· rices du territoire, 2022
- **Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Yonne** : Formation à la détection, l'accueil et l'orientation des victimes de violences au sein du couple, 2022
- **Association Iris bleue** : Formation des bénévoles de l'association à l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences au sein du couple, 2022
- **Centre communal d'action sociale de Rennes** : Formation des personnels du CCAS sur les violences au sein du couple, 2022

NOTRE APPROCHE

Notre approche du sujet



Interroger les violences au sein du couple de manière non-culpabilisante
Travailler sur ces sujets c'est interroger des représentations et des convictions qui ne l'ont pas forcément été auparavant. Les formateur·rices du groupe Egaé développent une approche dynamique et non-culpabilisante sur ces sujets. L'objectif est de donner envie de faire et non de braquer. A travers des outils ludiques et en faisant systématiquement preuve d'humilité, les intervenant·es déclenchent l'envie d'agir.

Partir du cadre collectif du droit
En matière de traitement des violences au sein du couple, le groupe Egaé s'appuie systématiquement sur le droit. La connaissance de la loi et des jurisprudences récentes permet d'offrir un cadre partagé et collectif, indépendant des convictions de chacune et chacun.

La méthode réflexe
L'accent est mis sur la participation active des stagiaires dans une logique de pédagogie active. Nos intervenant·es alternent l'apport de savoirs théoriques avec des exercices pédagogiques qui permettent aux participant·es de devenir acteurs et actrices de leur apprentissage. Les stagiaires sont sollicité·es et encouragé·es pour mettre en pratique les outils proposés. Photolangage, études de cas, jeux ou mises en situation sont privilégiés pour impliquer les stagiaires.

Partir du quotidien des stagiaires pour inventer des façons d'agir
Nos équipes sont expertes de ces thématiques. Dans l'animation des modules, elles veillent à partir systématiquement de la réalité des stagiaires pour identifier des outils et pratiques adaptés à leur quotidien.

Nos méthodes pédagogiques



L'adulte doit comprendre
Un adulte qui ne comprend pas les notions, mots ou expressions employés est un apprenant·e dont l'attention va s'éroder au fil de la journée. Nos formateur·rices veillent à n'utiliser que des mots compréhensibles par 100% des stagiaires présent·es dans la salle. Ils et elles sont très attentives et attentifs aux réactions des stagiaires pour reprendre un mot qui ne serait pas compris. La répétition fait partie de la pédagogie de nos formateur·rices. Elle est un outil incontournable pour retenir et valider les acquis.

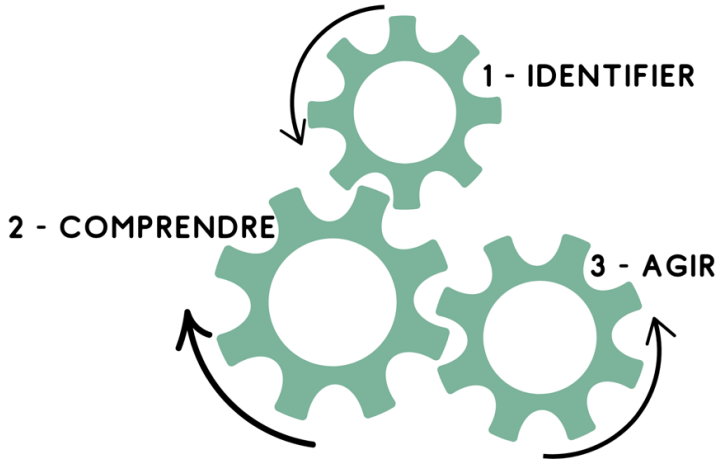
L'adulte doit être impliqué·e
Nos formateur·rices sont en interaction permanente avec la salle. Ils et elles utilisent la forme interrogative, modulent le ton de leur voix, utilisent les gestes pour accompagner leurs propos. Ils et elles sont généralement debout et utilisent tout l'espace de la salle pour garder les stagiaires actifs et actives. L'utilisation régulière d'outils pédagogiques et de travaux en petits groupes place les stagiaires en situation de participant·es.

L'adulte doit faire le lien avec sa réalité
100% des exemples utilisés pour illustrer les propos de l'intervenant·e sont en adéquation avec la vie des stagiaires.

L'adulte doit être respecté·e
Un adulte qui se sent traité différemment, en raison de sa couleur de peau, son statut, son sexe ou ses convictions personnelles ne sera pas aussi attentif qu'un autre. Nos formateur·rices veillent à ne pas reproduire de stéréotypes dans l'animation des formations.

Notre stratégie pédagogique

La stratégie adoptée par le groupe Egaé au cours des formations se décline en 3 étapes, qui permettent à chacune et chacun de progresser au fur et à mesure de la session.



ETAPE 1. Identifier
Dans un premier temps, les stagiaires prennent conscience que, si les avancées ont été nombreuses, les violences conjugales et intrafamiliales sont encore massives dans notre société. Cette partie permet de prendre connaissance des différentes définitions légales qui permettent de définir ces agissements.

ETAPE 2. Comprendre
Le groupe Egaé donne aux stagiaires des éléments pour comprendre les conséquences de ces violences (y compris au travail).

ETAPE 3. Agir
Dans la dernière partie de la formation, le groupe Egaé travaille avec les stagiaires autour de leur rôle pour accueillir la parole et orienter les personnes victimes.

NOTRE PROPOSITION PÉDAGOGIQUE

Le groupe Egaé propose d'accompagner la CPTS Berry Vierzon Sologne dans le déploiement de leur politique de prévention des violences au sein du couple.

Nous proposons d'animer des sessions de formation à destination des adhérent·es de l'association.

Avant la formation

Réunion de cadrage

En amont de la formation, le groupe Egaé propose la tenue d'une réunion de cadrage, de 15 à 20 min en visio. Ce temps réunira les acteurs et actrices de la démarche au sein de la CPTS Berry Vierzon Sologne ainsi que le ou la pilote de mission côté Egaé. Elle aura pour objectifs de :

- Permettre d'identifier les interlocuteurs et interlocutrices de part et d'autre,
- Valider les objectifs et déroulés de la formation,
- Valider un calendrier des sessions et du suivi administratif et financier,
- Répondre à l'ensemble des questions.

Adaptation et personnalisation de la session

Le groupe Egaé propose un temps de travail spécifique pour que l'intervenant·e puisse prendre connaissance de la procédure interne de traitement des violences si vous en avez une afin d'adapter le support et le message délivré lors des sessions de formation.

Questionnaire de positionnement

Le groupe Egaé propose d'envoyer un mini-quiz unique de positionnement anonyme (jusqu'à 5 questions), permettant aux stagiaires de commencer à se sensibiliser à la thématique.
Ce questionnaire permettra également de recueillir les attentes des participant·es sur la session.

Accessibilité : ce questionnaire permettra au groupe Egaé de recenser les besoins spécifiques des stagiaires pour pouvoir suivre la session dans de bonnes conditions. L'intervenant·e sera alors informé·e pour prendre les mesures possibles afin d'adapter son intervention.



📌 **Exemple de quiz de positionnement :**

GROUPE egae

Vous être inscrit·e à la formation « Violences au sein du couple : identifier, comprendre, agir ».

Vous allez rentrer dans un formulaire de positionnement

Ce formulaire est anonyme. Il permet à la formatrice ou au formateur de mieux positionner la formation en fonction des connaissances des stagiaires.

Je commence appuyez sur **Entrée** ↵

Cela prend X minutes

Proposition pédagogique

PROPOSITION 1 : FORMATION DE 2 JOURS À DESTINATION DES ADHÉRENT·ES DE L'ASSOCIATION

MODALITÉS

Format : présentiel à Vierzon
Durée : 12h
Participant·es : jusqu'à 12 personnes
Date : à déterminer

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Connaître les définitions des violences au sein du couple
- Comprendre les conséquences de ces violences
- Comprendre les mécanismes des violences au sein du couple
- Savoir comment agir pour détecter, orienter et prendre en charge les personnes victimes de violences
- Savoir réagir dans les situations d'urgence

PROGRAMME PREVISIONNEL

Les horaires sont inscrits à titre indicatifs, ils peuvent être modifiés selon vos besoins.

Jour 1

Horaires	Séquence	Outils pédagogiques
9h30-9h40	**Introduction et présentation du cadre de la formation** L'intervenant·e introduit la formation, rappelle le cadre et présente les règles de fonctionnement.	*PowerPoint, feuille d'émargement*
9h40-10h	**Tour de table** Présentation en binômes (chacun·e présente sa/son voisin·e au groupe après quelques échanges), ce qui permet de mettre les stagiaires en situation de bienveillance et d'écoute dès le début de la formation.	*Échanges*
10h-10h45	**Définitions légales des violences au sein du couple** Les participant·es sont invité·es à identifier les différentes définitions pénales constitutives de violences au sein du couple. Les participant·es complètent ensuite une fiche récapitulative. L'intervenant·e propose un exercice sur les circonstances aggravantes des différents faits de violences. Il·Elle présente les étapes du traitement d'une plainte au pénal et les acteurs impliqués.	*Brainstorming, texte à trous, échanges*
10h45-11h	**Les chiffres clés des violences** Les participant·es sont invité·es à répondre à un quiz présentant les chiffres clés des violences au sein du couple. Cette séquence permet de comprendre l'ampleur de ces situations.	*Quiz*
11h-11h15	**Pause**	

11h15-12h	**Les spécificités des violences au sein du couple** L'intervenant·e invite les participant·es à identifier les spécificités de ces violences à travers 4 séquences : - La différence entre conflit et violence ; - Les étapes du cycle des violences conjugales ; - Le phénomène d'emprise ; - Les conséquences des violences sur la victime. Une vidéo de synthèse est ensuite analysée par les participant·es.	*Brainstorming, vidéos, échanges, étude de cas*
12h-12h30	**Les conséquences des violences au sein du couple** A travers un exercice pédagogique, les stagiaires approfondissent les conséquences des violences au sein du couple sur les victimes. Les mécanismes de sidération et de dissociation sont expliqués.	*Échanges, études de cas*
12h30-14h	**Pause déjeuner**	
14h-14h20	**Anti-sieste : traitement médiatique des violences** Des articles de journaux venant de toute la France sont présentés aux stagiaires. Ces articles, très fréquents, parlent des violences en minimisant les faits ou en inversant la culpabilité. Les stagiaires réfléchissent aux conséquences sur les victimes de violences et sur l'ensemble de la société.	*Anti-sieste*
14h20-14h50	**Étude de cas récapitulative** Un court métrage (Fred et Marie) permet de synthétiser l'ensemble des éléments observés lors de cette première partie (qualification – mécanismes – cycle – emprise – conséquences).	*Vidéo*
14h50-15h20	**Les mécanismes des violences** À partir de plusieurs histoires fictives de violences au sein du couple, les stagiaires identifient les 6 étapes du mécanisme des violences (séduction, isolement, dévalorisation, culpabilisation, climat de peur, assurer son impunité). Cette séquence permet de mieux comprendre les situations de violences et les difficultés rencontrées par les victimes.	*Études de cas, études de documents*
15h20-15h35	**Pause**	
15h35-16h10	**Comment agir ? (1) – Détecter les violences** À partir d'échanges avec les participant·es, l'intervenante présente les divers outils de détection des violences au sein du couple et rappelle la préconisation de la MIPROF sur le questionnement systématique.	*Mises en situation*
16h10-16h45	**Comment agir ? (2) – En parler** En s'appuyant sur des études de cas, l'intervenant·e propose aux participant·es des phrases clés pour échanger avec une personne victime de violences au sein du couple et contrecarrer les mécanismes des violences. L'intervenant·e rappelle l'importance du soin apporté au cadre de l'entretien. Les participant·es échangent sur les outils à leur disposition (affiches, bureau fermé, mouchoirs, cartes de visite etc.).	*Études de cas*

16h45-17h	**Conclusion** À la fin de la journée, un temps de conclusion est proposé. Un tour de table est organisé : les participant·es sont invité·es à partager un élément qui a été retenu et leurs attentes pour la deuxième journée. L'intervenante répond aux questions restantes.	*Échanges, tour de table*

Jour 2

Horaires	Séquence	Outils pédagogiques
9h30-9h40	**Introduction et présentation du cadre de la formation** L'intervenant·e introduit la formation, rappelle le cadre et présente les règles de fonctionnement.	*PowerPoint, feuille d'émargement*
9h40-10h	**Rappel des éléments de la première journée** En petits groupes, les participant·es sont invité·es à se remémorer les éléments vus lors de la première journée (définitions, chiffres, causes, conséquences, étapes de la prise en charge). Ils·Elles se remémorent ce qui a été abordé, puis présentent leur thème au reste du groupe. Cette séquence permet de soulever d'éventuelles incompréhensions. Cette session est animée de manière ludique sous forme de bataille de questions.	*Bataille de questions*
10h-10h30	**FOCUS : l'écoute active** Au travers d'études de cas, un focus est organisé sur la posture du·de la professionnel·le intégrant : - Les techniques d'écoute active ; - La distinction entre empathie et compassion ; - Le non-jugement ; - La congruence. Cette séquence a pour objectif de préparer les professionnel·les à accueillir la parole d'une personne victime de violences au sein du couple.	*Études de cas*
10h30-11h	**Comment agir ? (3) – Signaler** À partir des éléments vus sur le dispositif, les participant·es détaillent leur rôle une fois la détection réalisée. Ils·elles rédigent ensuite un message de signalement à partir d'études de cas.	*Études de cas, mises en situation, rédaction d'un signalement*
11h-11h15	**Pause**	
11h15-11h45	**Comment agir ? (4) – Prendre en charge et orienter** Les participant·es sont invité·es à identifier l'ensemble des accompagnements qu'ils et elles peuvent proposer aux personnes victimes de violences conjugales en fonction de leur métier. Un tour de table est organisé afin de croiser les expertises de chacun·e. L'intervenant·e rappelle les interlocuteurs qu'il est possible de solliciter et vers qui orienter. Quelques acteur·rices clés du territoire sont présenté·es.	*Tour de table, cartographie des acteur·rices*
11h45-12h30	**Gérer l'urgence** L'intervenante donne des outils pour réagir de façon adaptée face au degré de gravité et d'urgence d'une situation. L'intervenant·e présente succinctement les dispositifs d'urgence existants sur le territoire.	*Études de cas, études de documents*

	Cette séquence a pour objectif de préparer les participant·es à d'éventuelles situations d'urgence qu'ils·elles pourraient rencontrer dans le cadre de leur pratique professionnelle.	
12h30-14h	**Pause déjeuner**	
14h-14h15	**Anti-sieste** Un temps ludique de remobilisation du groupe après le déjeuner est proposé.	*Anti-sieste*
14h15-14h45	**FOCUS : Les enfants et adolescent·es co-victimes** Au travers d'un quiz, la formatrice présente les chiffres clés des conséquences des violences au sein du couple pour les personnes mineures. Elle rappelle les dispositions juridiques spécifiques pour les enfants et adolescent·es co-victimes des violences. Un récapitulatif est organisé en s'appuyant sur un court métrage (Tom et Léna).	*Vidéo, échanges*
14h45-15h30	**Les freins et les leviers de la détection** Chaque participant·e est invité·e à lister sur des post-its les freins qu'il ou elle a pu rencontrer dans la détection des personnes victimes de violences à l'échelle individuelle, interpersonnelle et institutionnelle. Un temps de mise en commun permet de trouver des pistes d'actions ou des solutions pour chacune des situations rapportées.	*Post-its, échanges*
15h30-15h45	**Pause**	
15h45-16h20	**Mises en situation** Les participant·es sont invité·es à rédiger des mises en situation. À tour de rôle, chaque participant·e pioche au hasard une des mises en situation et doit tenter d'y répondre en tant que professionnel·le, en activant les éléments vus lors de la formation. Les participant·es sont invité·es à compléter la réponse apportée à la mise en situation et l'intervenant·e récapitule les éléments essentiels à ne pas oublier.	*Mises en situation*
16h20-16h50	**Prendre soin de soi** L'intervenant·e diffuse une vidéo d'une psychologue clinicienne sur les conséquences liées au travail sur les violences et les outils pour traiter la charge émotionnelle. Les participant·es mettent en commun les éléments qui leurs semblent pertinents de mettre en place dans le cadre de leur pratique professionnelle.	*Vidéo, analyse, échanges*
16h50-17h	**Conclusion et évaluation** À la fin de la journée, un temps de conclusion est organisé. Les participant·es sont invité·es à partager leurs retours et à compléter le formulaire d'évaluation. L'intervenant·e répond aux questions restantes.	*Échanges, formulaire d'évaluation*

PROPOSITION 2 : FORMATION DE 1 JOUR À DESTINATION DES ADHÉRENT·ES DE L'ASSOCIATION

MODALITÉS

Format : présentiel à Vierzon
Durée : 6h
Participant·es : jusqu'à 12 personnes
Date : à déterminer

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Connaître les définitions des violences au sein du couple
- Comprendre les conséquences de ces violences
- Comprendre les mécanismes des violences au sein du couple
- Savoir comment agir pour détecter, orienter et prendre en charge les personnes victimes de violences
- Savoir réagir dans les situations d'urgence

PROGRAMME PREVISIONNEL

Les horaires sont inscrits à titre indicatifs, ils peuvent être modifiés selon vos besoins.

Horaires	Séquence	Outils pédagogiques
9h30-9h45	**Introduction et présentation du cadre de la formation** L'intervenant·e introduit la formation, rappelle le cadre et présente les règles de fonctionnement. Un tour de table est organisé afin de préciser les attentes des participant·es.	*PowerPoint, feuille d'émargement, tour de table*
9h45-10h30	**Définitions légales des violences au sein du couple** Les participant·es sont invité·es à identifier les différentes définitions pénales constitutives de violences au sein du couple. Les participant·es complètent ensuite une fiche récapitulative. L'intervenant·e propose un exercice sur les circonstances aggravantes des différents faits de violences. Il·Elle présente les étapes du traitement d'une plainte au pénal et les acteurs impliqués.	*Brainstorming, texte à trous, échanges*
10h30-10h45	**Les chiffres clés des violences** Les participant·es sont invité·es à répondre à un quiz présentant les chiffres clés des violences au sein du couple. Cette séquence permet de comprendre l'ampleur de ces situations.	*Quiz*
10h45-11h	**Pause**	
11h-11h30	**Les spécificités des violences au sein du couple** L'intervenant·e invite les participant·es à identifier les spécificités de ces violences à travers 4 séquences : - La différence entre conflit et violence ; - Les étapes du cycle des violences conjugales ; - Le phénomène d'emprise ;	*Brainstorming, vidéos, échanges, étude de cas*

	Une vidéo de synthèse est ensuite analysée par les participant·es.	
11h30-12h	**Les conséquences des violences au sein du couple** A travers un exercice pédagogique, les stagiaires approfondissent les conséquences des violences au sein du couple sur les victimes. Les mécanismes de sidération et de dissociation sont expliqués.	*Échanges, études de cas*
12h-12h30	**Étude de cas récapitulative** Un court métrage (Fred et Marie) permet de synthétiser l'ensemble des éléments observés lors de cette première partie (qualification – mécanismes – cycle – emprise – conséquences).	*Vidéo*
12h30-14h	**Pause déjeuner**	
14h-14h15	**Anti-sieste : traitement médiatique des violences** Des articles de journaux venant de toute la France sont présentés aux stagiaires. Ces articles, très fréquents, parlent des violences en minimisant les faits ou en inversant la culpabilité. Les stagiaires réfléchissent aux conséquences sur les victimes de violences et sur l'ensemble de la société.	*Anti-sieste*
14h15-14h45	**Les mécanismes des violences** À partir de plusieurs histoires fictives de violences au sein du couple, les stagiaires identifient les 6 étapes du mécanisme des violences (séduction, isolement, dévalorisation, culpabilisation, climat de peur, assurer son impunité). Cette séquence permet de mieux comprendre les situations de violences et les difficultés rencontrées par les victimes.	*Études de cas, études de documents*
14h45-15h15	**Comment agir ? (1) – Détecter les violences** À partir d'échanges avec les participant·es, l'intervenante présente les divers outils de détection des violences au sein du couple et rappelle la préconisation de la MIPROF sur le questionnement systématique.	*Mises en situation*
15h15-15h30	**Pause**	
15h30-16h	**Comment agir ? (2) – En parler** En s'appuyant sur des études de cas, l'intervenant·e propose aux participant·es des phrases clés pour échanger avec une personne victime de violences au sein du couple et contrecarrer les mécanismes des violences. L'intervenant·e rappelle l'importance du soin apporté au cadre de l'entretien. Les participant·es échangent sur les outils à leur disposition (affiches, bureau fermé, mouchoirs, cartes de visite etc.).	*Études de cas*
16h-16h20	**Comment agir ? (3) – Signaler** À partir des éléments vus sur le dispositif, les participant·es détaillent leur rôle une fois la détection réalisée. Ils·elles rédigent ensuite un message de signalement à partir d'études de cas.	*Études de cas, mises en situation, rédaction d'un signalement*
16h20-16h50	**Comment agir ? (4) – Prendre en charge et orienter** Les participant·es sont invité·es à identifier l'ensemble des accompagnements qu'ils et elles peuvent proposer aux	*Tour de table, cartographie des acteur·rices*

	personnes victimes de violences conjugales en fonction de leur métier. Un tour de table est organisé afin de croiser les expertises de chacun·e. L'intervenant·e rappelle les interlocuteurs qu'il est possible de solliciter et vers qui orienter. Quelques acteur·rices clés du territoire sont présenté·es.	
16h50-17h	**Conclusion et évaluation** À la fin de la journée, un temps de conclusion est organisé. Les participant·es sont invité·es à partager leurs retours et à compléter le formulaire d'évaluation. L'intervenant·e répond aux questions restantes.	*Échanges, formulaire d'évaluation*

Les supports et outils utilisés

Nous utilisons une multitude d'outils pédagogiques oraux, visuels, écrits, collectifs ou encore individuels lors de nos formations
Pour favoriser l'appropriation des notions et apprentissages par tous et toutes, le groupe Egaé diversifie la nature et le format de ses exercices pédagogiques. Certaines personnes retiennent plus facilement avec l'écrit, d'autres avec l'oral, d'autres avec des visuels. Nous alternons ces différentes modalités afin d'activer des mécanismes d'apprentissage qui permettent à toutes et tous de valider des connaissances au cours de l'intervention. Cette multiplication des façons d'apprendre permet de maintenir l'attention des stagiaires tout au long de la session.

Le groupe Egaé veille donc à diversifier les méthodes d'apprentissage. Nous favorisons systématiquement les supports pédagogiques permettant aux stagiaires de lire, voir et entendre. Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation. Au cours d'une session, la formatrice ou le formateur va s'appuyer aussi sur le Power point. Ce dernier est pensé comme un moyen d'illustrer les propos de l'intervenant·e ou de faire participer les stagiaires plus que comme un moyen d'apporter des connaissances. Celles-ci sont à la fois données à l'oral par l'intervenant·e et co-construites avec les stagiaires.

Repenser le rapport au Power Point est un élément clé de nos formations. Nos formateurs et formatrices sont formé·es à distinguer 3 éléments :



Après les formations

À destination des services

Le groupe Egaé transmets aux services ou personnels pilotes de la démarche un dossier post-formation comprenant :

- La feuille d'émargement complétée,
- Une synthèse des évaluations réalisées à chaud par les participant·es.

À destination des stagiaires

À l'issue de la formation, le groupe Egaé propose de mettre à disposition un dossier pédagogique remis aux stagiaires par voie électronique.

- Un questionnaire de validation de connaissances
- Le power point de la formation au format PDF
- Une fiche « stagiaire » permettant de récapituler les éléments clés de la formation, comme un « mémo » qui pourra être utilisé ultérieurement par les stagiaires.

📌 **Exemple de questionnaire de validation des connaissances :**

GROUPE egae

Vous avez participé à la formation « Accueillir la parole et accompagner les violences au sein du couple ».

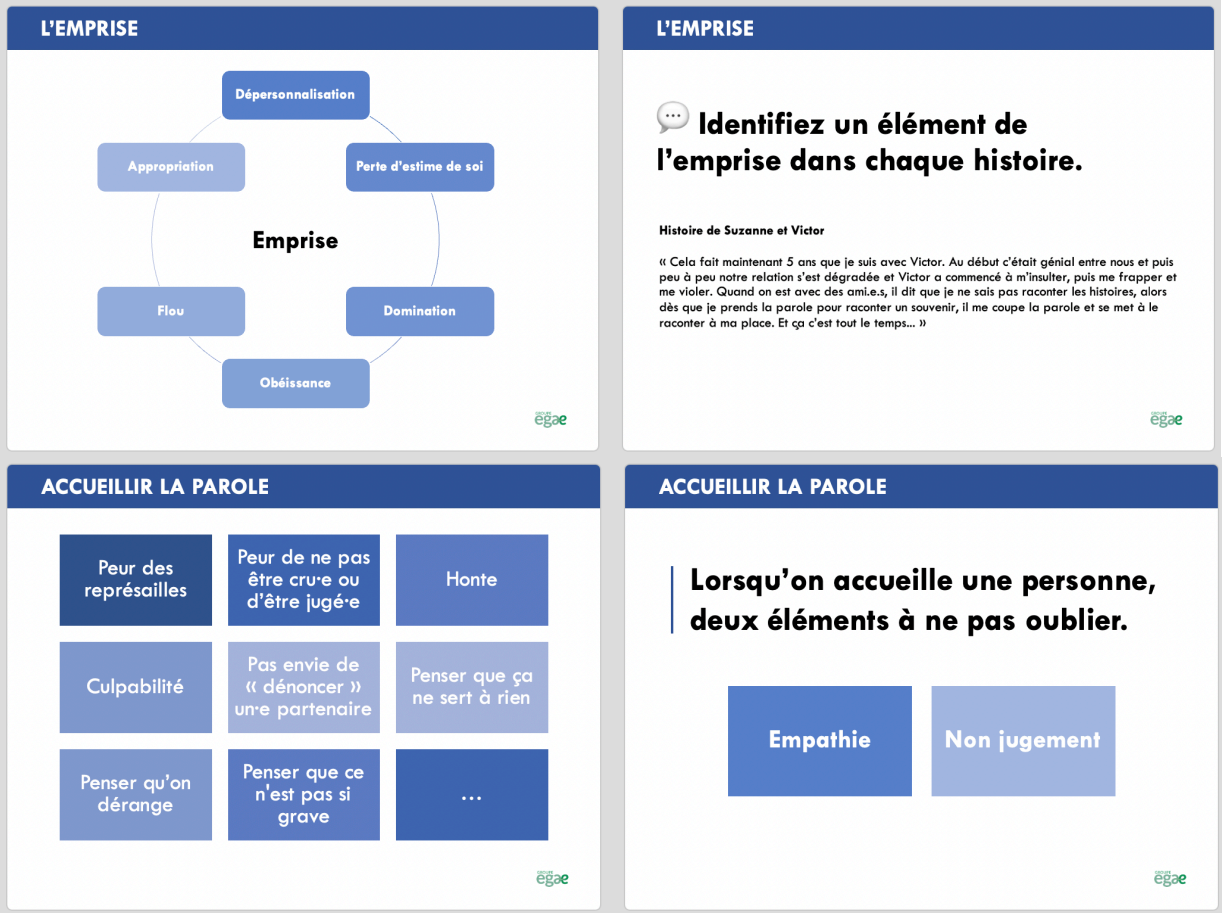
Vous allez rentrer dans un quiz de validation des connaissances.

Description (optional)

Je commence appuyez sur **Entrée** ↵

Cela prend X minutes

📌 **Exemple de support PowerPoint utilisé par le groupe Egaé :**



📌 **Exemple de fiche stagiaire produite par le groupe Egaé**

Savoir comment réagir en cas de violences conjugales

LA FORMATION EN UN CLIN D'OEIL

Fiche synthèse

Cette fiche vous permet de retrouver en un clin d'œil les principales informations contenues dans la formation que vous avez suivie.

Les notions clés

Les violences conjugales répondent à des particularités juridiques et dans leurs mécanismes. Connaître ces éléments peut permettre de détecter une situation de violences et d'accompagner la personne ciblée.

Le cycle des violences

Les violences conjugales se caractérisent par le fait qu'elles s'inscrivent dans un cycle à 4 étapes. Avec le temps, le cycle s'accélère et l'étape de la « lune de miel » peut disparaître.
Connaître ces étapes permet de comprendre quand intervenir pour aider la personne victime.



Les mécanismes des violences

La plupart des histoires de violence ont des étapes communes. On les appelle les mécanismes des violences. Il y en a cinq : l'isolement, la dévalorisation, l'inversion de la culpabilité, la menace et la peur, assurer son impunité. Connaître ces mécanismes peut permettre de détecter une situation de violences.

Exemples :

« Pourquoi tu veux dîner avec tes amis, tu les préfères à moi, c'est ça ? », « Si tu avais fait ce que je t'avais demandé, je n'aurais pas eu besoin de crier. ».

Violences conjugales : une circonstance aggravante

Quand des violences sont commises par un·e partenaire ou un·e ex-partenaire, le code pénal caractérise la circonstance aggravante, qui peut mener à une peine plus lourde.

Article 132-80 du code pénal

Exemples :
Son ex petit·e-ami·e lui envoie des messages à connotation sexuelle.
Son ou sa partenaire lui impose un rapport sexuel.

Les chiffres clés



1/10

C'est le nombre de femmes victimes de violences au sein du couple au cours de leur vie, en France.

Source : ENVEFF, 2000

118

femmes sont victimes de tentative de viol ou de viol chaque année, en France.

Source : ONDRP, 2019

94 000

femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex conjoint en 2022.

Source : Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple, 2022